

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة و الصيد البحري
و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts



2020-2030

ACTIONS DU CONTRAT PROGRAMME DES CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES





FONDEMENT I : PRIORITÉ À L'ÉLÉMENT HUMAIN

Axe 1: Nouvelle Génération de Classe Moyenne Agricole

Assurance Multirisque Climatique

Diversification des produits d'assurances-Contribution aux souscriptions-Participation aux actions de sensibilisation

Protection Sociale

Mise en place d'une couverture sociale (loi 09-21)

Axe 2: Nouvelle Génération de Jeunes Entrepreneurs

Création des projets

Montage des projets-Renforcement des capacités entrepreneuriales-Identification des créneaux porteurs

Encouragement par le foncier

Allocation d'une partie des terres collectives-Aides spécifiques

Formation et insertion professionnelle

Elaboration du contenu-réalisation des actions de formation

Axe 3: Nouvelle Génération d'Organisations Agricoles

Encouragement de l'agrégation

Identification des agrégateurs-Aides financières-Sensibilisation

Renforcement de la gouvernance

Appui financier, institutionnel et technique

Axe 4: Nouvelle Génération de Mécanismes d'Accompagnement

Développement de la digitalisation

Tout au long de la chaîne de valeur

Mise en place de nouvelles technologies

D'information et de communication

Mise en place de projets solidaires



FONDEMENT II : PÉRENNITÉ DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSOLIDATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION

Axe 1: Amélioration du niveau de production

Utilisation des semences certifiées

40% pour les céréales et 15% pour les légumineuses

Stabilisation des assolements

4,5 Mha pour les céréales et 0,5 Mha pour les légumineuses

Accroissement de la production nationale

95 Mqx

CONSOLIDATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION

Axe 2: Stockage



Identification des besoins en capacité de stockage

Appui à l'investissement

Projets solidaires pour le stockage

Guide de bonnes pratiques

Aide à la mise en conformité

Axe 3 : Première transformation



Intégration de la production nationale dans le tissu industriel

Développement des variétés adaptées

Subventions aux unités de transformation des légumineuses

Etudes de diagnostic des moulins artisanaux

CONSOLIDATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION

Axe 4: Deuxième transformation

Mise à niveau du secteur de la boulangerie

Intégration du blé dur dans la fabrication des pâtes et couscous

Axe 5 : Stock de sécurité

Mise en place d'un dispositif de gestion d'un stock de sécurité

MISE A NIVEAU DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION- COMMERCIALISATION

Axe 1: Collecte des céréales

Diagnostic du maillon de la collecte

Sensibilisation pour l'adoption des bonnes pratiques

Axe 2: Stockage des céréales

Appui d'installation des grandes plates formes de stockage

Mise en place d'un système de grading

Guide de bonnes pratiques

Amélioration du transit portuaire

Mise en place d'une bourse céréalière

QUALITÉ, INNOVATION ET GREEN TECH

Axe 1: Promotion de la qualité

Mise à niveau des opérateurs

Evaluation et suivi de la qualité de la production nationale

Axe 2 : Programme R&D

Amélioration de la productivité des céréales

Amélioration de la productivité des légumineuses

RÉSILIENCE ET ECO-EFFICIENCE

Axe 1: Préservation des ressources

Identification des zones pour l'irrigation d'appoint

Encouragement de l'irrigation d'appoint

Encouragement du semis direct

Axe 2: Agriculture biologique

Encouragement des cultures bio